

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_051  
de la Commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 20 janvier 2022

11. VALIDATION des travaux de la commission FSDIE du 13/01/2022.

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20  Membres présents : 14 Membres représentés : 8 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 22  Pour : 22 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la validation des travaux de la commission FSDIE du 13/01/2022.

Besançon, le 21 janvier 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

  
Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- Récapitulatifs\_commission FSDIE\_13 01 2022



**Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 13/01/2022 - Passage en CFVU du 20/01/22**

Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 13/01/2022 - Passage en CFVU du 20/01/22												
B I L A N S	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	70% versés	30% restants	Avis	Attribution définitive	Observations
	LUDI	BAE 2021 : Journée de l'impro	Besançon	Culture artistique	3 700,00 €	3 621,23 €	2 150,00 €	1 505 €	645,00 €	Favorable	645,00 €	La commission tient à souligner la réussite de votre projet qui a attiré plus d'étudiants que l'année précédente. Elle salue le dynamisme de votre association.
	LUDI	Festival LUDI 2020 : au coeur du campus	Besançon	Culture artistique	23 703,74 €	11 267,44 €	10 000,00 €	7 000 €	3 000,00 €	Favorable	//	La commission confirme qu'en raison de l'annulation de l'évènement, les 30% restants de la subvention ne seront pas versés. La commission est favorable à la prise en charge des dépenses déjà engagées et à un remboursement de la part de l'association uniquement de la partie non-utilisée de la subvention (579.09€). La commission vous souhaite de pouvoir réaliser ce projet cette année.
	BARAC	WESS 2022	Besançon	Autres	44 600,00 €	385,80 €	15 000,00 €	10 500 €	4 500,00 €	Favorable	//	La commission confirme qu'en raison de l'annulation de l'évènement en présentiel, les 30% restants de la subvention ne seront pas versés. La commission est favorable à la prise en charge des dépenses déjà engagées et au remboursement de la part de l'association de la partie non utilisée de la subvention (10 114,20€). La commission salue l'initiative alternative d'organiser l'évènement en distanciel.
				<b>Totaux</b>	<b>72 003,74 €</b>	<b>15 274,47 €</b>	<b>27 150,00 €</b>	<b>19 005,00 €</b>	<b>8 145,00 €</b>		<b>645,00 €</b>	
P R O J E T S	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global du projet hors valo	ratio demande FSDIE / budget global	Subvention demandée UFC	Avis		Attribution définitive	Observations	
	BDE STAPS	Green Week Educathon	Besançon	Sport	686 €	72,89%	500,00 €	Défavorable		0,00 €	La commission souligne la pertinence du projet, traitant d'un sujet d'actualité et associant des partenaires intéressants. Elle regrette cependant que le dossier présenté ne soit pas abouti (confusions dans le budget, absence de co-financements, dépôt tardif du dossier ne permettant pas un accompagnement du BVE). La commission émet un avis défavorable et conseille de reporter l'évènement afin de pouvoir présenter un nouveau dossier complet. Elle vous encourage à se rapprocher du BVE pour bénéficier d'un accompagnement.	
					<b>Totaux</b>	<b>686,00 €</b>	<b>72,89%</b>	<b>500,00 €</b>			<b>0,00 €</b>	